



EPER

Pain pour
le prochain.

Le marché de la compensation carbone volontaire, et pourquoi il ne contribue pas à la justice climatique

Le marché de la compensation carbone fait de plus en plus l'objet de critiques dans la sphère publique et dans les médias – notamment pour des raisons de justice climatique. Positionnement.

Qu'est-ce que le mécanisme de compensation volontaire ?

En principe, l'idée du mécanisme de compensation est simple : une personne libère une certaine quantité de dioxyde de carbone (CO₂). En échange, elle paye pour que cette quantité soit « économisée », autrement dit épargnée à un autre endroit. Cette quantité de CO₂ est ainsi « compensée », une information que les entreprises mettent souvent en avant pour se targuer d'avoir atteint le « zéro émission nette ». Les changements climatiques sont le résultat d'une concentration plus élevée de gaz à effet de serre – comme le CO₂ – dans l'air, à l'origine du réchauffement de la planète. Pour ralentir ce phénomène, il est important de réduire la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Et en fin de compte, l'endroit où ces gaz à effet de serre sont « économisés » sur la planète n'est pas important, tant que la moyenne mondiale baisse rapidement.

C'est pour cette raison que de plus en plus d'entreprises et d'individus veulent compenser leurs émissions de CO₂. Pour ce faire, ils plantent par exemple des arbres, car ces derniers fixent le CO₂ de l'air grâce à la photosynthèse. D'autres projets de compensation carbone misent sur le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables, et vendent les émissions de CO₂ économisées grâce au projet correspondant. D'autres projets encore consistent à créer un accès aux énergies renouvelables dans des régions où la population était entièrement privée d'énergie. Pour calculer les « économies » réalisées, on compare avec ce que les personnes auraient émis avec des énergies fossiles, partant du principe qu'elles y auraient eu accès dans tous les cas, et au même moment.

Le mécanisme de compensation est de plus en plus populaire ces dernières années. En effet, il permet à des entreprises de compenser autant d'émissions qu'elles en rejettent, de présenter – d'un point de vue purement arithmétique – un bilan de « zéro émission nette » et d'obtenir ainsi le label « neutre en CO₂ ». À une époque où les changements climatiques se font de plus en plus sentir, ce genre de publicité est bonne à prendre.

Les personnes et les organisations qui mènent ces projets de réduction constituent l'autre facette de ce mécanisme de compensation carbone. Il s'agit par exemple d'organisations qui plantent des arbres, relient les parcs éoliens au réseau d'électricité local ou apprennent aux gens à cuisiner avec des fours énergétiquement efficaces au lieu de le faire sur feu ouvert. Les entreprises de certification comme Gold Standard et Verra délivrent des certificats de compensation après avoir fait vérifier les projets en question par un institut de certification indépendant. Ces certificats sont à leur tour vendus à d'autres entreprises ou individus par des fournisseuses et des fournisseurs tiers comme myclimate et South Pole. Ces crédits de réduction d'émissions sont négociés librement comme des titres. Celles et ceux qui mènent le projet ne savent pas qui achète leurs émissions de CO₂ économisées.

Pourquoi le mécanisme de compensation ne fonctionne pas sur le plan de la justice climatique ?

Bon nombre des projets de compensation sont menés dans les pays du Sud, car leur réalisation y coûte moins cher, alors que les entreprises et les personnes qui achètent les certificats sont plutôt basées dans les pays du Nord. Pour simplifier, cela signifie que les émissions de gaz à effet de serre sont économisées dans des lieux qui émettent déjà peu de CO₂ en comparaison. Parallèlement, les actrices et les acteurs du Nord, qui sont historiquement les principaux responsables de la crise climatique, continuent d'émettre de grandes quantités de gaz à effet de serre. Ce mécanisme reproduit l'injustice mondiale des changements climatiques. En effet, les populations des pays du Sud ont bien moins contribué au réchauffement climatique que celles des pays du Nord. Pourtant, ce sont les premières qui souffrent le plus des répercussions de la crise climatique. Au Niger ou en Éthiopie, par exemple, les émissions par habitant·e s'élèvent à 0,1 tonne de CO₂ par an. En Suisse, elles atteignent 14 tonnes de CO₂ par an, et sont donc 140 fois plus élevées (les émissions historiques ne sont pas prises en compte ici). Pourtant, c'est précisément le Sud qui se retrouve à compenser les émissions excédentaires du Nord, via des projets de reboisement et le recours aux énergies renouvelables. Ce système va à l'encontre de la revendication en matière de justice climatique selon laquelle les actrices et les acteurs qui ont le plus contribué au réchauffement climatique doivent réduire au plus vite leurs émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le mécanisme présuppose que les projets de compensation réduisent effectivement la quantité d'émissions souhaitée. Or, nombre d'études¹ et de recherches² montrent qu'une grande partie des projets n'entraînent pas les réductions d'émissions vendues et promises. Trop souvent, les projets ne sont pas mis en œuvre en complément de projets déjà existants, ou ils reposent sur des calculs de base ou des scénarios de référence exagérément optimistes, pour que les réductions soient plus faciles à réaliser ou paraissent plus élevées. D'autres projets ne durent pas suffisamment longtemps pour pouvoir garantir une réduction des émissions à long terme. Car un arbre planté ne commence à stocker une certaine quantité de CO₂ qu'après de nombreuses décennies. Enfin, il faut s'assurer que la forêt reboisée reste en l'état de manière permanente, ou en tout cas aussi longtemps que le CO₂ émis par l'acheteuse ou l'acheteur du certificat reste dans l'atmosphère. Or, cela peut durer plusieurs siècles. Qui plus est, les sécheresses, les incendies de forêt et les précipitations violentes, qui augmentent avec les changements climatiques, peuvent vite réduire à néant les certificats de compensation vendus issus de projets de reboisement.

En outre, de tels projets présupposent toujours un changement d'utilisation des terres qui pose problème. Car pour stocker de très grandes quantités de CO₂ émises dans l'air, il faut aujourd'hui d'énormes surfaces de terres : des sols qui stockent le CO₂ ou sur lesquels on peut planter des arbres pour retirer le CO₂ de l'air. Tout cela n'est pas une bonne nouvelle pour les personnes qui vivent sur et de ces terres. Car avec ces pratiques, les familles paysannes ou éleveuses dans les pays du Sud perdent bien souvent le contrôle de leurs terres, et donc leurs moyens de subsistance, voire se retrouvent expulsées. On parle alors – quand il s'agit de grandes surfaces – [d'accaparement des terres](#).

Pour bon nombre d'entreprises, il reste plus avantageux de continuer à émettre du CO₂ et de le compenser à moindre coût via des certificats de CO₂. Dans de nombreux cas, elles profitent de l'achat de certificats pour désigner un produit ou un événement comme « climatiquement

¹ Probst, B. et al., ETH Zurich. (2023). Systematic review of the actual emissions reductions of carbon offset projects across all major sectors. Récupéré le 22.02.2024 de : www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/620307.

² The Guardian. 2023. Revealed: top carbon offset projects may not cut planet-heating emissions. Récupéré le 22.02.2024 de : <https://amp-theguardian-com.cdn.ampproject.org/c/s/amp.theguardian.com/environment/2023/sep/19/do-carbon-credit-reduce-emissions-greenhouse-gases>

neutre ». Si cette affirmation induit en erreur, est incertaine, voire tout bonnement fausse, l'entreprise risque d'être accusée de greenwashing ou de faire l'objet de plaintes de la part de la commission nationale pour la loyauté, un organisme indépendant. Une plainte à l'encontre de la FIFA a par exemple été approuvée, car la fédération avait désigné la coupe du monde de football au Qatar comme « climatiquement neutre », alors que cet événement de grande envergure avait généré une énorme quantité de CO₂. Actuellement, des plaintes contre les déclarations trompeuses sur le climat de Swisscom, Coca-Cola HBC Suisse, Avis et d'autres entreprises sont en cours.

Ainsi, les certificats de compensation ne constituent pas une solution. Ils nous détournent plutôt dangereusement de ce qui est nécessaire pour limiter les changements climatiques : réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger et renforcer la biodiversité là où elle a été détruite. C'est seulement ainsi que nous pourrions contribuer à la justice climatique.

Pourquoi, selon l'EPER, le mécanisme de compensation carbone ne remplit pas ses objectifs ?

Le mécanisme de compensation continue de soutenir les affirmations trompeuses de neutralité carbone des entreprises. L'EPER est donc convaincue qu'il n'encourage pas les entreprises à réduire leurs émissions. En effet, le mécanisme de compensation carbone reporte les efforts de réduction des émissions sur les pays du Sud, pendant que les entreprises des pays du Nord se soustraient à leurs obligations grâce aux quotas d'émission. D'autres facteurs négatifs s'ajoutent à cela : les processus de vérification sont souvent très onéreux et pas toujours fiables, la durabilité des changements d'utilisation des terres n'est pas indiquée et les prix des certificats n'illustrent pas les coûts réels des émissions pour la société. En outre, de tels projets comportent souvent de [gros risques pour les droits humains et fonciers](#) des communautés sur place. Ces incertitudes et ces risques conséquents empêchent une mise en œuvre de projets de compensation conforme à la stratégie et à la vision de l'EPER.

Parallèlement, l'EPER critique le manque de ressources financières dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Selon les estimations, il manque aujourd'hui entre USD 190 et 360 milliards par an aux pays du Sud dans leur fonds d'adaptation aux changements climatiques. Autrement dit, le besoin de financement est 10 à 18 fois supérieur aux ressources disponibles pour l'adaptation au climat.³ Le financement pour le climat multilatéral et difficile d'accès aggrave la situation pour les communautés locales du Sud. L'EPER continuera d'analyser les possibilités d'améliorer l'accès aux fonds pour le climat des communautés locales concernées. Selon elle, les mécanismes alternatifs au marché de compensation actuel sont prometteurs à bien des égards pour combler cette lacune financière. Ces mécanismes doivent mobiliser les entreprises à s'impliquer dans des projets qui aspirent davantage à la résilience de la population locale et à la santé des écosystèmes.

*Département Politique de développement & conseil thématique de l'EPER
Zurich, février 2024*

³ United Nations Environment Programme (UNEP). (2023). Underfinanced. Underprepared. Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed. Executive Summary. Récupéré le 22.02.2024 de : https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43865/AGR23_ESEN.pdf?sequence=8

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand	+41 21 613 40 70
Chemin de Bérée 4A	info@eper.ch
Case postale 536	eper.ch
CH-1001 Lausanne	IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5